

ARCHIVES PROTESTANTES

LE « MODÈLE C.E.P.B. »

Pierre-Yves KIRSCHLÉGER
Université Paul-Valéry Montpellier III

Pas de recherches historiques sans sources ; pas de sources sans collectes... L'adage pourrait paraître une évidence, mais l'historien porte généralement peu d'attention à la manière dont sont remplis « les greniers de Clio ». Plus soucieux des matériaux bruts qu'il découvre et dont il va faire son miel, il laisse le plus souvent au « hasard » le soin de sauvegarder les documents sur lesquels il travaille.

Or le C.E.P.B. a démontré qu'une approche volontariste en la matière était un enjeu majeur et donnait des résultats : la lecture du *Répertoire des archives* du C.E.P.B. laisse le lecteur impressionné par la diversité et la qualité des documents récoltés¹. C'est pourquoi, lorsque la question des archives protestantes est revenue hanter les chercheurs montpelliérains, le « modèle du C.E.P.B. » s'est imposé comme un exemple à imiter.

Le sort des archives privées : une question de confiance

C'est à la fin de l'année 2011 que plusieurs sollicitations de particuliers soucieux de la préservation d'archives dont ils sont en possession, ont fait naître à Montpellier le projet de rassembler toute la documentation privée, dormant dans les caves et les greniers, concernant l'histoire

du protestantisme régional, du XVI^e au XXI^e siècle, afin d'éviter sa destruction.

Dans les années 1980, le professeur Guy Romestan, de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, avait déjà entrepris une démarche de versement d'archives protestantes auprès des Archives départementales de l'Hérault, soutenue par le synode régional de l'Église réformée de France de novembre 1981 ; mais cette collecte avait alors deux limites : d'une part, elle ne concernait que des archives paroissiales ou associatives ; d'autre part, elle s'était très vite épuisée. Des fonds privés, intéressants l'histoire du protestantisme, sont par la suite entrés aux archives départementales, mais en ordre dispersé et sur la seule initiative des déposants (fonds de chercheurs, fonds de familles protestantes ou fonds professionnels). La Bibliothèque du protestantisme français, de la rue des Saints-Pères à Paris, assure bien entendu cette fonction de collecte depuis longtemps, mais l'éloignement, les contraintes matérielles d'un transport vers la capitale et le souci de conserver les archives en région ont conduit à envisager d'autres pistes.

La nouvelle collecte, suggérée par Gérard Delteil (IPT) et Pierre-Yves Kirschleger (UM3), devait donc surmonter ces obstacles, et l'idée s'est ainsi cristallisée autour de l'exemple du C.E.P.B., qui a su collecter, classer et inventorier, bref préserver les matériaux historiques qui seront un jour dépouillés par les chercheurs, mais aussi faire prendre conscience de l'intérêt irremplaçable des archives familiales, le tout en établissant un climat de confiance qui rassure les familles et les donateurs.

¹ *Répertoire des Archives du Centre d'Étude du Protestantisme Béarnais déposées aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Sous-série 60 J*, réalisé par A.-C. Marin, I. Pébay, S. Tucoo-Chala, P. Chareyre et C. Sandoval, C.E.P.B., Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Pau, tome 1, 2007 ; tome 2, réactualisé en janvier 2016 (<http://www.C.E.P.B..eu/Fonds/C.E.P.B.Fonds.html>).

Les échanges avec le professeur Philippe Chareyre ont conforté cette orientation : avec ses conseils, il ne restait plus qu'à mettre en œuvre ce nouveau projet de collecte.

Imiter et adapter

Vu l'importance historique et sociologique du protestantisme dans la région de Montpellier, l'intérêt de la constitution d'un « Fonds protestant d'archives » est considérable, dépassant très largement la seule histoire du protestantisme ou l'histoire religieuse. Aussi les directrices successives des Archives départementales de l'Hérault, Mesdames Vivienne Miguet et Sylvie Desachy, ainsi que le chef du service des archives anciennes, privées et communales, M. Julien Duvaux, ont-ils accueilli avec enthousiasme la collaboration qui était proposée. Le principe de ce « Fonds protestant d'archives » est simple et reprend le modèle du C.E.P.B. : chaque fonds déposé est placé dans une même sous-série (217 J) et fait l'objet d'une sous-sous-série au fur et à mesure des entrées¹.

Et pour instaurer la confiance des donateurs et susciter l'entrée des dons, il a été fait le choix de s'appuyer sur la Faculté de théologie protestante de Montpellier, où Gilles Vidal puis Chrystel Bernat ont assuré la mise en œuvre du projet. Depuis de longues années en effet, la bibliothèque de la Faculté reçoit très régulièrement des dons d'ouvrages destinés à enrichir ses collections : il a été convenu de prendre appui sur cette vocation, connue et reconnue, de lieu de dépôt privilégié, pour l'étendre désormais aux archives privées. Les donateurs peuvent ainsi être rassurés non seulement sur la pérennité de leurs archives, mais aussi sur la dimension pédagogique et scientifique du projet.

Tout particulier désireux de donner ses archives signe une convention avec l'Institut protestant de théologie-Faculté de Montpellier (IPT), fixant les modalités de ce don ; un premier récolement est effectué par des étudiants intégrés à la Commission bibliothèque de la Faculté de théologie et initiés à ces techniques, avec le concours de Marie-Christine Griffon, bibliothécaire, et sous la responsabilité de Chrystel Bernat ; les fonds, qui demeurent propriété de l'IPT, sont ensuite déposés aux Archives départementales dans la sous-série réservée. Comme convenu par convention entre les deux institutions, les Archives de l'Hérault prennent à leur charge les frais de transport, de conservation matérielle, de classement et d'inventaire dans les meilleurs délais. Les archives données, constituées en dossier, sont communicables selon les règles habituelles, dans le respect de la préservation de la vie privée, une autorisation de consultation exceptionnelle pouvant bien sûr être accordée pour des travaux de nature historique.

Les familles de pasteur ont été les premières à répondre à l'appel : ont été ainsi collectées les archives du pasteur Jacques Terme, du pasteur Jean-Paul Gabus, du pasteur Roger Parmentier, du pasteur baptiste André La Barbe. L'Église réformée de Sète a confié ses archives anciennes ; l'ancienne association de l'Aumônerie militaire de Montpellier, créée en 1977 et dissoute en 2010, a remis l'ensemble de ses documents. Et du côté des familles protestantes, les descendants de la famille Leenhardt-de Paul viennent de verser des papiers couvrant plusieurs siècles d'histoire de leur propriété de Clapiers.

Soutenue par la Société d'histoire du protestantisme de Montpellier, la collecte montpelliéraine a donc d'ores et déjà des résultats très encourageants, qui ne peuvent qu'inciter à poursuivre ces deux premières années, en admirant la magnifique moisson réalisée par le C.E.P.B.

¹ Pour une présentation plus détaillée, voir Pierre-Yves Kirschleger, « Création d'un 'Fonds protestant d'archives' aux archives départementales de l'Hérault », *Bulletin de la S.H.P.F.*, avril-mai-juin 2015, p. 297-300.